

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mars 2005
(convocation du 14 mars 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDÉBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANAYAN Alexis à M. BRON Jean-Charles (jusqu'à 10 h 30)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
Mme BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à M. TURON Jean-Pierre (à compter de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis (à compter de 11 h 00)
Mme CASTANET Anne à M. BELLOC Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle
Mme COLLET-LEJUIF Sylvie à Mme. CARTRON Françoise
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick (à compter de 12 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 00)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. JOUVE Serge (jusqu'à 11 h 20)
M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean (à compter de 11 h 00)
M. HERITIER Michel à M. HOUDÉBERT Henri (à compter de 11 h 00)
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. DAVID Jean-Louis
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel (jusqu'à 10 h 30)
M. PONS Henri à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. POIGNONEC Michel (à compter de 12 h 00)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à compter de 10 h 30)
Mme RAFFARD Florence à Mme. BRACQ Mireille
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 20)
Mme VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir - Budget prévisionnel d'exploitation pour l'année 2005 - Décision modificative n°1 - Adoption

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice en cours, il y a lieu de procéder à des virements de crédits et à des inscriptions nouvelles.

Ainsi, au niveau de la section d'investissement, il convient de reprendre le solde de la provision pour dépréciation de compte clients constituée en 1998 à hauteur de 60.217,36 € (mandat n° 616, bordereau 72 émis le 22.01.1999, sur la journée complémentaire de l'exercice 1998 imputé à l'article 681700 avec sa contrepartie en recettes, titre n° 207, bordereau 43 à l'article 491 émis également sur la journée complémentaire de l'exercice 1998, le 22.01.1999) pour faire face à l'époque à une forte probabilité de non recouvrement de créances.

Cette constitution de provision s'est révélée opportune puisqu'en 2001, il s'est avéré nécessaire de l'utiliser à hauteur de 41.843,68 € pour constater effectivement une perte pour créances irrécouvrables de ce dernier montant.

Le solde de la provision n'ayant plus lieu d'être, il convient d'en effectuer aujourd'hui la reprise en recettes de la section de fonctionnement pour 18.373,68 € par l'émission d'un mandat d'ordre imputé au compte 491 de la section d'investissement et d'un titre de recette d'ordre au compte 7817 de la section de fonctionnement.

En section d'investissement, la dépense ainsi créée sera couverte par une partie du résultat d'investissement enregistré au terme de l'exercice 2004 s'élevant à 445.230,92 €, ce résultat correspondant précisément au solde de la provision (18.373,68 €) et au fonds de roulement apporté par le budget de la collectivité propriétaire de l'Abattoir à la création de la Régie (426.857,24 €).

Au niveau de la section de fonctionnement, il convient d'annuler, sur exercice clos, un certain nombre de titres de produit à recevoir d'un montant global de 263.858 € émis au nom du Comptable pour être rattachés à l'exercice 2004 et de réémettre ces titres de recettes au nom des divers débiteurs sur l'exercice 2005.

Pour passer ces écritures qui s'équilibrent en recettes et dépenses, il importe d'ouvrir au préalable les crédits correspondants.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter la décision modificative n°1 détaillée ci-dessous qui a reçu un avis favorable des membres du Conseil d'Exploitation du 22 février 2005.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
9 4	91 4	Provision pour dépréciation de comptes clients	18.373 ,68	
		TOTAL	18.373 ,68	0

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Articles	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
022	022	Dépenses imprévues	14.373,68	
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4.000,00	
	673	Titres annulés sur exercice antérieur	263.858,00	
70	70370	Vente de sous produits		224,00
	70611	Abattage gros bovins		54.110,00
	70612	Abattage veaux		3.213,00
	706130	Abattage moutons		10.858,00
	706131	Abattage agneaux		10.481,00
	706140	Abattage porcs		520,00
	70615	Abattage chevaux		8.460,00
	70616	Abattage caprins		21,00
	7062	Redevance utilisations locaux		2.271,00

	7063	Taxe d'usage		15.413,00
	70641	Autres prestations gros bovins		1.796,00
	70884	Tests ESB		28.020,00
	70888	Autres produits d'activités annexes		37.068,00
75	758	Produits divers de gestion courante		91.403,00
78	7817	Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		18.373,68
TOTAL			282.231,68	282.231,68

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
7 AVRIL 2005

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

